



Amicale de l'Athénée Royal de Bomal  
Rue du Nofiot, 1  
6941 Bomal sur Ourthe  
Tél. : 086/21.91.20

Bomal, le 30 juin 2020.

Madame, Monsieur, chers Parents,

Votre enfant entamera, dès septembre, une nouvelle année scolaire dans notre établissement.

Les frais à votre charge sont de 75 euros, en vertu du décret-missions de 1997.

Ce forfait nous permettra de vous fournir tous les documents nécessaires pour les cours de votre enfant ET le journal de classe obligatoire pour la rentrée scolaire 2020-2021.

Afin que votre enfant puisse être en ordre dès le premier jour, nous vous serions reconnaissants de régler le montant du forfait, dans les plus brefs délais, avant le 1er septembre, **sur le compte de l'Amicale : BE20 1944 1435 0856 avec la communication : « Forfait 2020-2021 + Nom + Prénom + Classe ».**

En vous remerciant d'avance, veuillez croire, Madame, Monsieur, chers Parents, en l'expression de notre dévouement.

L'Amicale